

((ca. 2'157 Zeichen))

Oléagineux 2018 : aucune réduction nécessaire

La Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) a procédé, par le biais d'Agrosolution, aux attributions des oléagineux pour la récolte 2018. Les quantités inscrites par les producteurs ont ainsi été attribuées et les nouveaux producteurs ont pu être pris en compte pour tous les oléagineux. L'envoi des passeports-produit se fera au début juillet.

Dans la convention-cadre, les huileries ont garanti aux producteurs la prise en charge de 90'000 t de colza SUISSE GARANTIE et 18'000 t de tournesol. Cette convention-cadre avec les huileries ne prévoit plus de prise en charge pour le soja alimentaire, mais des contrats avec d'autres transformateurs ont permis de maintenir la quantité de soja à 5'000 t, dans le secteur fourrager.

Colza 2018: augmentation des quantités réussie

Grâce aux réductions dans les quantités attribuées ces dernières années, les stocks ont pu être réduits, ce qui donne une situation équilibrée sur le marché avant la récolte 2018. En outre, la demande pour l'huile de colza a augmenté suite au passage de l'entreprise Zweifel SA au colza HOLL suisse. Ainsi, chaque producteur a pu se voir attribuer la quantité souhaitée pour la récolte 2018. Les nouveaux producteurs ont également pu être pris en compte pour les attributions, afin d'atteindre les 90'000 t.

Il était nouvellement possible cette année de choisir du colza HOLL ou classique dès l'inscription, pour autant que le centre collecteur prenne en charge les deux qualités. En fonction des inscriptions, les centres collecteurs ont jusqu'au 30 juin pour modifier entre HOLL et classique les qualités inscrites, d'entente avec les producteurs. La quantité attribuée ne change pas. L'envoi du passeport-produit se fera au début juillet.

Soja et tournesol 2018 : inscription encore possible

Pour le soja et le tournesol également, chaque producteur a reçu la quantité souhaitée. Les nouveaux producteurs ont également pu être pris en compte pour les attributions. Pour ces deux cultures, des surfaces sont encore recherchés. Des inscriptions tardives ou des augmentations de surfaces pourront être prises en considération.

FSPC / Berne, le 20 juin 2017

Pour de plus amples informations

Fritz Glauser, président

079 702 05 44

Pierre-Yves Perrin, directeur

079 365 42 74